

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734\*02

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

#### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
**23 DEC. 2015**

Dossier complet le  
**06 JAN. 2016**

N° d'enregistrement  
**FO4215P0065**

#### 1. Intitulé du projet

Restructuration, modernisation et sécurisation du barrage de la Steinsau à Erstein

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7° Ouvrages d'art a) Ponts d'une longueur inférieure à 100 mètres	Environ 60 mètres (remplacement de la passerelle existante par une passerelle plus large)
25° Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique	Usage hydroélectrique accessoire Puissance maximale brute = 220 kW

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Le projet de modernisation du barrage comprend les travaux suivants :

- Travaux sur le génie civil de l'ouvrage et remplacement de la passerelle (passerelle projetée plus large),
- Remplacement de la vantellerie,
- Automatisation du barrage,
- Création d'une nouvelle passe à poissons et d'une passe à canoës,
- Exploitation du potentiel hydroélectrique du barrage.

Afin de garantir le débit minimal vers l'III en cas d'arrêt des turbines, le mur de séparation entre l'III et le Muhlbach sera décalé pour conserver 2 passes non aménagées vers l'III.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du barrage est :

- de sécuriser l'ouvrage par la remise en état des équipements et ouvrages vétustes (vannes, génie civil...),
- de moderniser les équipements via la mise en place d'une automatisation,
- de créer ou recréer les ouvrages permettant le franchissement de l'ouvrage (passe à poissons et passe à canoës),
- d'exploiter le potentiel hydroélectrique du barrage via la mise en place de vis d'Archimède en aval.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation des travaux sur l'ouvrage nécessitera la mise en place de batardeaux afin de mettre à sec la zone de travaux.

Les passes seront mises à sec par 2 afin de maintenir les écoulements de part et d'autre de l'ouvrage.

Voir phasage des travaux décrit en ANNEXE 6.

Dans tous les cas, les débits en aval de l'ouvrage seront maintenus pendant toute la durée du chantier conformément aux débits actuels : 26 m<sup>3</sup>/s vers l'III et 2,5 m<sup>3</sup>/s vers le Muhlbach.

Le remplacement de la passerelle existante sera réalisé par grutage.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les débits en aval de l'ouvrage seront maintenus conformément aux débits actuels. Le projet n'engendre aucune modification du fonctionnement hydrologique du site.

En cas de dysfonctionnement grave conduisant à l'arrêt simultané de l'ensemble des turbines, 2 passes non aménagées ont été conservées afin de garantir le débit de 26 m<sup>3</sup>/s vers l'III, la passe restante vers le Muhlbach étant suffisante pour l'écoulement des 2,5 m<sup>3</sup>/s requis.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porter à connaissance au titre de la Loi sur l'Eau (en application de l'article R214-18 du Code l'Environnement)

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de la passerelle reconstruite	Environ 60 m
Débit de passage dans le barrage	26 + 2,5 = 28,5 m <sup>3</sup> /s
Puissance maximale brute	220 kW

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

An Der Winkel matt  
67 150 ERSTEIN

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 7 ° 66 ' 02 " 00 Lat. 48 ° 40 ' 82 " 80

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Ouvrage reconstruit en 1921, autorisé en application du II de l'article L214-6 du CE

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parcelles alentours : cultures et prairies

Au droit du projet : barrage sur l'III

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 05/05/1981

Dernière révision : 04/03/2013

Amont barrage : zone Na (zone naturelle)

Aval barrage : zone A (zone agricole)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 1 : Cours de l'III du canal de Colmar à Illkirch-Graffenstaden ZNIEFF 2 : Zone inondable de l'III, de Colmar à Illkirch-Graffenstaden
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux courantes (barrage)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation (arrêté préfectoral du 03/02/2006)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité immédiate (limite de zone au droit du barrage) : Zone NATURA 2000 au titre de la directive Habitats "Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruche, Bas-Rhin" (FR4201797).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Incidences en phase travaux au droit de l'ouvrage seulement. Débits en aval maintenus</p> <p>Pas d'incidences en phase d'exploitation</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone inondable en amont de l'ouvrage. Le projet ne modifiera pas le fonctionnement hydrologique de l'ouvrage.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site du projet sans réel enjeu vis-à-vis des niveaux sonores Bruits liés à la phase de travaux seulement Pas d'incidence sur les niveaux de bruit à priori (la Région réalisera des mesures de bruit avant et après travaux). Les équipements permettront de limiter significativement les impacts (vis à vitesse lente = incidence faible). Projet retenu pas le plus intéressant économiquement mais choisi pour sa bonne intégration environnementale (niveaux sonores notamment) Aspect réduction du bruit pris en compte dans la consultation des entreprises
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations liées à la phase de travaux seulement
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les incidences du projet en phase de travaux sont majoritairement de nature hydraulique et seront traitées dans le cadre du dossier au titre de la Loi sur l'Eau.

.

Le projet n'est pas de nature à modifier le fonctionnement de l'ouvrage, il n'y aura donc pas d'incidences en phase d'exploitation.

.

Les zones naturelles (NATURA 2000 et ZNIEFF 1 et 2) concernées par le projet ne sont pas susceptibles d'être impactées par la modernisation du barrage.

.

Le projet hydroélectrique retenu n'est pas le plus intéressant économiquement parmi les scénarii étudiés, mais celui qui s'intègre le mieux à son environnement et présente le moins d'incidences.

.

Le projet se situe dans un secteur à très faibles enjeux vis-à-vis des incidences sonores. Aucun impact significatif sur les niveaux sonores n'est attendu du fait de la présence de la chute d'eau et du bruit associé. De plus, la dimension niveau sonore sera analysée dans le cadre de la consultation des entreprises et des équipements proposés par chacune.

.

Pour ces raisons, nous jugeons que la réalisation d'une étude d'impact n'est pas nécessaire.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXE 6 - Résumé du projet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

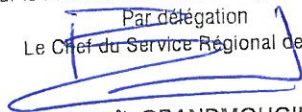
*Erstein*

le,

*30/12/2015*

Signature

Pour le Président du Conseil Régional d'Alsace  
Par délégation  
Le Chef du Service Régional de l'ILL

  
Benoît GRANDMOUGIN